



Compte rendu de la séance de février 2014

Février 2014 - IL

■ Actes de gestion

- Mise au vote d'une résolution prévoyant le versement d'une subvention à une association de garde d'enfants sur l'agglomération bordelaise.
Subvention qui s'ajoute à celle déjà versée par le CCUES. Donc une Nième réduction des montants reversés aux salariés. Une résolution que dénonce la CFE-CGC mais approuvée par une majorité d'élus.

■ Information préalable à consultation sur le projet de création de la Direction Exploitation des Réseaux et Services

- Justification du projet par Mr KANIS qui réaffirme qu'il n'y a pas de volet économique sur ce dossier. Consiste à regrouper les services de la DES et de la DECI qui assure l'exploitation des équipements Cœur de réseau mobile au sein de la Direction Réseaux. Le RBCI reste à DEI (BIOM). Une coordination reste à mettre en place et elle est bien prévue dans la mise en place de cette organisation.
- Des TMC continuent dans ORANGE et donc aussi dans ceux prévus de la DR. Le SMC et le TMC doivent rester ensemble afin de mieux traiter les interactions, l'information et le rétablissement des incidents.

■ Projet d'évolution de l'organisation des départements Pilotage et Etudes des UPR.

- Projet de création d'un département Ingénierie et Déploiement Réseaux en UPR à partir des équipes d'ETUDES et d'une partie des équipes de PILOTAGE.

- Vote à l'unanimité des élus de trois résolutions :
Une résolution demandant un complément d'information tel que l'évolution des effectifs du département PFS, la méthodologie utilisée par la Direction pour calculer les besoins en effectifs, les gains de productivité escomptés, le besoin en sous-traitance,

Une résolution demandant que le rapport d'expertise soit présenté à l'ensemble des CHSCT des UPR.
Une résolution demandant une information sur les perspectives d'emplois, les évolutions de l'organisation prévues dans les UPR.

- **Position de la CFE-CGC Orange** : Nous avons interpellé la Direction sur les besoins en effectif, sur la méthode de calcul pour estimer les gains de productivité, avons expressément demandé que des moyens supplémentaires soient mis en place pendant la phase transitoire.
Réponse de Mr Benatar : « Certes, c'est la fameuse courbe qui présente une bosse lorsqu'on met une organisation en place. Si j'étais patron d'UPR, je mettrais en grand nombre la sous-traitance pendant la période de transition afin de permettre aux équipes de se préparer ».
Nous avons également demandé les conditions de maintien des compétences ainsi que les possibilités de reconnaissance pour les salariés qui feront l'effort d'élargir leur compétence.

■ Consultation sur la prise à bail des étages supérieurs de l'immeuble Bagnolet « Eastview » dans le cadre du choix du site cible.

- Présenté par la Direction comme la conséquence des projets de réduction des surfaces sur les sites de Pantin et de Navarin. S'inscrit dans la volonté de la Direction de l'UPR IDF de regrouper son personnel sur un nombre réduit de sites.
- La CFE-CGC tient à rétablir quelques vérités :
 - La libération de Pantin ne peut pas être remise en cause,
 - Le site de Navarin a été racheté et nous avons évoqué des risques de problèmes de cohabitations avec les futurs propriétaires des surfaces vendues.
 - Une majorité du personnel de Navarin verra son temps de trajet domicile – lieu de travail aggravé en cas de déménagement à Bagnolet.

- Projet rejeté par une majorité d'élus. La CFE-CGC a voté en faveur du projet.
- **Position de la CFE-CGC Orange** : Notre accord pour la prise de bail Eastview n'engage en rien nos positions ou engagements futurs relatifs aux déménagements envisagés sur ce nouveau site. En effet, nous serons vigilants aux propositions qui seront formulées par la direction et son écoute sur nos demandes qui y seront associées.

■ Information préalable à consultation sur le projet d'évolution des activités de la DIGIT vers les directions DEI et D2I.

- La DIGIT a été créée en 2011 afin d'assurer une meilleure gouvernance du programme Greenwich. Ce programme est entrée en phase opérationnelle aussi il convient de réintégrer au sein des directions opérationnelles de la DTF la responsabilité des activités projets et de gouvernance. Permettra aux salariés de la Digit de participer aux phases ultérieures du projet et de faire bénéficier leurs collègues opérationnelles de leurs compétences et expériences.

Vos élus et représentants CFE-CGC Orange

Didier Coquille
Christian Simon
Patricia Bandres
Laurent Bedrossian
Hervé Clipet

Michel Taillefert
Christophe Schweyer
Jean Claude Werguet

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Activités Sociales et Culturelles des CE
www.lemeilleurdesce.com

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-orange.org

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC ou par flash code : <http://www.cfecgc-orange.org/rsi-france>



pour vous abonner : info@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas.org



<http://www.facebook.com/cfecgc.orange>



<http://twitter.com/#/CFECGCOrange>